

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Robberechts développe et produit des meubles de bureau contemporains pour les aménageurs de projets, les revendeurs, les entreprises et les institutions publiques en Europe de l'Ouest. En tant qu'entreprise familiale, avec la cinquième génération à la tête, nous accordons une grande importance à notre responsabilité sociétale. Les individus, l'environnement et la société vont de pair avec la qualité et la croissance économique. Ensemble, ces éléments forment la base de la politique durable de Robberechts et Ervo Projects.

Afin de souligner l'importance de l'entrepreneuriat durable, nous avons adhéré au Pacte mondial des Nations Unies et souscrivons aux 10 principes.

DROITS DE L'HOMME

Principes 1 et 2 : Nous nous engageons à la non-discrimination et respectons toutes les religions, contribuant ainsi à l'égalité des sexes, à l'égalité des chances et à la protection des droits humains.

TRAVAIL

Principe 3 : Nous respectons la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
Principes 4, 5 et 6 : Nous rejetons toutes les formes de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination dans l'emploi et la profession, contribuant à des conditions de travail équitables et à la réduction des inégalités.

ENVIRONNEMENT

Principes 7, 8 et 9 : En assumant la responsabilité de la sécurité et de la santé de nos employés et en leur offrant des formations appropriées, nous favorisons une culture de responsabilité environnementale et soutenons le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ANTI-CORRUPTION

Principe 10 : Nous luttons contre la corruption sous toutes ses formes en intégrant l'éthique et l'intégrité dans notre culture d'entreprise et en collaborant avec des parties prenantes qui partagent nos valeurs.

Notre politique et sa mise en œuvre sont continuellement développées et améliorées. Nous utilisons des systèmes de gestion tels que l'ISO 9001 et l'ISO 14001 pour garantir la conformité avec les exigences de nos clients en matière de qualité et d'environnement. La même structure de gestion est appliquée à la sécurité au travail, au bien-être de nos employés et à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous nos efforts en matière de durabilité.

Une politique n'est efficace que si elle est soutenue par tous les membres de l'entreprise. Nos employés sont donc, autant que possible et pertinent, impliqués dans la définition de nos objectifs annuels. La politique est connue de tous les employés et est publiquement disponible sur notre site internet.

Nos politiques et objectifs sont regroupés en plusieurs catégories que nous détaillons plus en avant. Des relations de qualité avec toutes nos parties prenantes et des partenariats durables sont une évidence pour nous et font partie de notre ADN.

Nous nous engageons à maintenir ou à atteindre nos objectifs à court et moyen terme et mettons à disposition les ressources nécessaires pour y parvenir.

PRODUITS DE QUALITÉ, SÛRS, DURABLES ET ERGONOMIQUES

En tant que fabricant de mobilier de bureau, nous suivons de près les nouvelles tendances et investissons, avec notre département R&D, dans le développement de nouveaux produits et technologies. Nos dernières gammes de mobilier de bureau mettent l'accent sur l'ergonomie, se traduisant par des bureaux assis-debout et des espaces de travail flexibles et confortables, adaptables aux différents utilisateurs.

Nos produits sont certifiés par le label écologique français **NF Environnement**, garantissant qu'ils ont un impact réduit sur l'environnement tout en étant équivalents à d'autres produits du marché. Nous continuons à innover dans des produits confortables, ergonomiques, esthétiques, économes en énergie et sécurisés.

Nos meubles finis sont testés par l'organisme de certification allemand **TÜV SÜD** et le centre technique français **FCBA**. Ils répondent aux normes belges, néerlandaises et européennes:

- Pour nos bureaux :
 - DIN EN 527-1
 - DIN EN 527-2
 - NPR 1813.
- Pour les armoires et blocs-tiroirs :
 - DIN EN 14073-2
 - DIN EN 14073-3
 - DIN EN 14074
 - DIN EN 16121:2024
 - AfPS GS 2019:01 PAK

Nos engagements :

- Innover continuellement et répondre aux tendances, nouvelles normes et exigences.
- Augmenter la démontabilité de nos meubles finis à **100 % d'ici 2025**.
- Accroître la réparabilité de nos meubles de bureau à **95 % d'ici 2030**.
- Améliorer encore l'efficacité énergétique de nos bureaux assis-debout.
- Élever le taux de recyclabilité de nos meubles de bureau à **90 % d'ici 2025** et à **100 % d'ici 2030**.
- Collaborer avec des fournisseurs qui adhèrent aux conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).
- Maintenir les réclamations liées à la qualité et à la sécurité de nos produits en dessous de **2 %** de tous les produits livrés.
- Assurer un suivi continu et l'amélioration de la qualité grâce à la conformité à la norme **ISO 9001**.
- Informer les consommateurs sur l'impact, la composition et l'utilisation sûre de nos produits grâce à une **ACV** (Analyse du Cycle de Vie), un passeport de matériaux, des instructions de montage et de démontage, ainsi qu'un mode d'emploi.

SOIN DU CAPITAL HUMAIN

Nos employés sont essentiels, et nous considérons comme une évidence de leur fournir un environnement de travail sûr et de porter une attention particulière à leur bien-être physique et psychosocial. Un système de gestion dynamique des risques constitue la base de notre politique de prévention, soutenu par les services de prévention et de protection internes et externes au travail.

La planification de carrière et les opportunités de développement font partie intégrante de notre culture et offrent des chances à chacun de développer ses compétences, que ce soit sur le plan technique, lié aux tâches ou en termes de développement personnel.

Grâce à des formations appropriées, nous veillons à ce que les employés puissent continuer à se perfectionner et à contribuer à une entreprise mieux fonctionnelle. Nous valorisons la diversité des niveaux de formation de nos collaborateurs et aspirons à un lieu de travail diversifié et inclusif.

Le dialogue ouvert et la bonne collaboration avec les syndicats sont essentiels. Les délégués syndicaux connaissent bien la réalité sur le terrain. En tant que porte-parole de nos employés et défenseurs de leurs intérêts, leur rôle est crucial dans le maintien de relations optimales entre employeurs et employés.

Non seulement nos propres employés sont importants, mais nous veillons également sur les employés de nos partenaires. Le respect des droits humains est une composante clé de cela.

Nos engagements :

- Rémunération équitable et égale pour les hommes et les femmes.
- Conditions de travail sûres : nous visons zéro accident de travail et, à tout le moins, un nombre inférieur à la moyenne du secteur, en termes d'ampleur et de fréquence.
- Accorder l'attention nécessaire à la santé, au bien-être physique et mental, et réduire l'absentéisme à moins de 3 %.
- Contrôles périodiques de tous les équipements de travail conformément au cadre légal.
- Installation de systèmes de gestion du comportement (CBM) et fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) pour garantir la sécurité des employés.
- Offre de formation pour tous les employés.
- Créer un environnement de travail sain et agréable avec une attention suffisante à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- Maintenir ou augmenter les opportunités pour les personnes ayant un accès limité au marché du travail.
- Droit d'association pour tous les employés, avec des consultations mensuelles avec les délégués syndicaux et le Comité pour la protection et la prévention au travail.

RESSOURCES NATURELLES - ACHATS DURABLES

Nous avons quatre catégories de matières premières : l'acier, le bois, les plastiques et les revêtements. L'acier est produit depuis des décennies avec une grande quantité de matériaux recyclés. Nous utilisons de l'acier avec un taux de matières recyclées aussi élevé que possible, sans compromettre la qualité.

Le bois, en particulier, mérite une attention particulière. Pour la production de nos plateaux de bureaux, nous choisissons du bois issu de la gestion durable des forêts. La gestion durable des forêts signifie utiliser les forêts de manière à préserver leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel pour l'avenir, afin qu'elles continuent à remplir des fonctions écologiques, économiques et sociales, sans nuire aux écosystèmes. Le bois que nous utilisons est composé de 70 à 90 % de bois résineux et de maximum 8 % de bois feuillus.

Pour nos plastiques, nous optons pour des plastiques recyclés lorsque c'est possible. Notre département R&D explore diverses possibilités en termes d'utilisation des produits, de qualité et de recyclabilité.

Tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la production à la finition, nous visons une utilisation optimale des matériaux. Pour le traitement des plaques d'acier et de bois, nous disposons de logiciels d'optimisation adéquats afin de minimiser les pertes de matériaux. Dans nos cabines de peinture, les produits sont enduits de poudre par des robots pulvérisateurs. Ce procédé garantit une épaisseur de couche parfaite, une qualité constante de finition et une utilisation optimale des matières premières.

La recherche de nouvelles matières premières durables fait partie de notre politique stratégique d'achat.

Nos engagements :

- Utiliser uniquement du bois issu de la gestion durable des forêts avec le label **PEFC**.
- Assumer la responsabilité dans la chaîne en étant nous-mêmes certifiés **PEFC**.
- Augmenter le taux de recyclage de l'acier utilisé.
- Augmenter l'utilisation de plastiques recyclés.
- Réduire la consommation de matières premières en réduisant le poids des produits.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire est intrinsèquement liée à la politique de Robberechts. Les 10 principes R de l'économie circulaire – Réutiliser, Recycler, Réparer, Repanser, Réduire, Réorienter, Refuser, Récupérer, Remanufacturer, et Rénover – font partie intégrante de notre stratégie et sont pris en compte dans le développement de nouveaux produits. Tous nos meubles de bureau sont conçus pour être démontables et réparables.

En plus de nos efforts pour utiliser autant que possible des matériaux recyclés, nous nous concentrons également sur la réduction des déchets et l'optimisation de nos flux de déchets, afin de permettre la réutilisation et le recyclage.

Nous collaborons avec des tiers pour la collecte de mobilier de bureau usagé. Ils sont spécialisés dans la réutilisation et la rénovation de meubles de bureau.

Nos engagements :

- Utilisation de matériaux recyclés, tels que les textiles, dans 95 % de nos panneaux.
- Au moins 95 % des flux de déchets sont recyclés, avec un objectif de 98 % d'ici 2030.
- Utilisation de panneaux de particules composés d'au moins 30 % de bois recyclé.
- 100 % des chutes de panneaux de particules sont récupérées par le producteur et réintégrées dans la production.
- Collaboration avec des partenaires pour donner une nouvelle vie aux meubles de bureau.
- Réduire l'utilisation des emballages de 5 % par an.
- Utiliser uniquement des emballages en matériaux recyclés et 100 % recyclables.
- Chaque produit est accompagné d'un passeport de matériaux, indiquant la quantité de matériaux recyclés et recyclables.
- Recycler les résidus de poudre avec un taux de réutilisation d'au moins 95 % en 2025 et de 98 % en 2030.

- Réutilisation à 100 % des résidus de poudre non réutilisables en interne dans l'industrie automobile.
- Optimisation des flux de déchets selon la hiérarchie des déchets (échelle de Lansink).

EAU, SOL, AIR, LUMIÈRE, BRUIT

Nos activités ne causent aucune nuisance lumineuse, sonore ou olfactive, ni de pollution atmosphérique significative. Chez Robberechts, nous appliquons diverses mesures pour économiser l'eau et protéger l'environnement dans notre production. Nous collectons les eaux pluviales dans un bassin de rétention de 600 m³, que nous réutilisons dans notre processus de production. Notre système de gestion environnementale, conforme à la norme ISO 14001, se concentre sur de bonnes performances environnementales, y compris la gestion de l'eau. Des rapports mensuels et des analyses sur le gaz, l'eau, l'électricité et les déchets nous aident à gérer ces ressources de manière responsable.

Avec notre système de gestion environnementale certifié ISO 14001, nous visons de bonnes performances environnementales démontrables concernant le sol, l'eau, l'air et le bruit. Nous mettons en œuvre systématiquement une série de techniques de gestion environnementale pour contribuer à des résultats optimaux pour toutes les parties concernées.

Nos engagements :

- Évaluation périodique de toutes les analyses de risques environnementaux.
- Réduction de l'eau potable dans les processus de 10 % d'ici 2030 et à 0 % d'ici 2035.
- Réduction de l'eau potable pour les installations sanitaires de 1 % par an.
- Tenue d'une comptabilité détaillée de l'eau avec des mécanismes de contrôle intégrés.
- Rejet minimal des eaux usées, conformément aux normes de rejet en vigueur.
- Contrôle par ultrasons pour détecter les fuites d'air comprimé.
- Investir dans de nouvelles technologies pour réduire l'impact environnemental.
- Suivi de la pollution de l'air en cas de changements législatifs ou de modifications dans les processus de production, avec mise en place d'actions appropriées si nécessaire.
- Réduction au minimum de l'utilisation de produits dangereux et remplacement, lorsque possible, par des alternatives non dangereuses sans compromettre la qualité de nos produits.

ÉNERGIE ET CLIMAT

Avec un fort accent sur la durabilité, nous visons à minimiser notre consommation d'énergie. Notre approche repose sur une analyse minutieuse des données, ce qui nous permet de réaliser des investissements ciblés avec un impact maximal. Au cours des dernières années, nous avons

considérablement réduit notre consommation d'énergie et nos émissions. Ces investissements et décisions sont fondés sur le bilan carbone annuel réalisé par une entité externe.

Ces dernières années, nous avons déjà réduit de manière drastique nos émissions. En 2023, nous avons enregistré une réduction de 49 % par rapport à 2015, l'année où nos premières évaluations ont été réalisées. Cela signifie que nos possibilités de réduction diminuent, mais cela ne veut absolument pas dire que nous arrêtons nos efforts.

Nos engagements:

- Utilisation exclusive d'électricité 100 % verte.
- Utilisation exclusive de gaz 100 % vert.
- Réduction de 10 % de la consommation relative de gaz et d'électricité d'ici 2035.
- Neutralité carbone totale pour les scopes 1 et 2 d'ici 2025.
- Respect des objectifs climatiques du Pacte Vert pour l'Europe = réduction de 55 % de nos émissions d'ici 2030 par rapport à 1990.
- Neutralité climatique d'ici 2050.
- Électrification de la flotte de véhicules : 50 % en 2025, 75 % en 2028, 100 % en 2030.
- Réduction annuelle de 5 % des émissions relatives.
- Établissement d'une Analyse du Cycle de Vie (ACV) au niveau des produits.
- Promotion des transports verts via des partenaires, avec pour objectif d'atteindre 100 % de transports neutres en CO₂ d'ici 2030.
- Investissement dans l'infrastructure de recharge avec l'installation de 8 bornes de recharge d'ici 2025.
- Étude des possibilités de passer du gaz à d'autres sources d'énergie renouvelable.

ETHIQUE

Chez Robberechts, nous attachons une grande importance à la conduite éthique des affaires et nous nous efforçons de promouvoir une société juste, pacifique et inclusive.

Cela signifie qu'aucun conflit d'intérêts ne doit exister, que la fraude et le blanchiment d'argent ne sont pas tolérés et que les accords sur les prix avec les concurrents sont interdits. Nous adhérons à l'ensemble des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies et rendons compte chaque année de nos efforts via un rapport de durabilité, en rapportant à nos parties prenantes sur les 5P (People, Planet, Peace, Partnership et Prosperity).

Nous appliquons des directives strictes pour nos collaborations et ne faisons jamais affaire avec des entreprises impliquées dans le travail des enfants, l'esclavage moderne ou la traite des êtres humains. Ces valeurs sont fondamentales pour notre gestion d'entreprise et reflètent notre engagement à promouvoir des conditions de travail justes et humaines dans le monde entier.

Une bonne gestion des informations confidentielles et personnelles, y compris la propriété intellectuelle, est essentielle pour le succès de Robberechts, de ses clients et de ses distributeurs. Nous traitons, collectons et protégeons les informations confidentielles et personnelles conformément à la réglementation européenne. Cela inclut la mise en place de mesures administratives, physiques, techniques et organisationnelles appropriées.

Notre engagement :

- Nous agissons en conformité avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, fondés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Nous demandons à toutes nos parties prenantes d'adhérer à notre Code éthique Robberechts.
- Tous nos fournisseurs de matières premières et tous nos fournisseurs significatifs de biens et services sont soumis à un questionnaire approfondi, suivi d'une évaluation des fournisseurs.
- Une procédure de dénonciation est en place pour nos employés et des tiers.
- Protection contre la cybercriminalité selon les meilleures méthodes disponibles.

NOTRE SOCIÉTÉ

En tant qu'entreprise, nous avons une responsabilité envers les personnes, l'environnement et la société, et nous prenons cette responsabilité très au sérieux. Vous avez déjà pu lire la justification de cet engagement dans les paragraphes précédents. Nous sommes associés à différentes organisations pour acquérir des connaissances, partager notre expérience et défendre les intérêts du secteur dans un sens large.

Notre engagement :

- Consultation avec tous nos parties prenantes pour atteindre des objectifs, individuellement ou en collaboration.
- Créer et maintenir la croissance économique à travers l'emploi local, avec au moins 90 % de nos employés provenant de la région.



- Collaboration avec des organisations qui renforcent les pays en développement afin de les rendre autonomes et autosuffisants.
- Partage des connaissances par le biais de stages, de formations en milieu de travail et d'autres initiatives.
- Poursuivre le partage et l'acquisition de connaissances et d'expériences grâce à notre adhésion et participation active dans diverses organisations sectorielles, de réseaux, de connaissances et d'employeurs.

Olivier Robberechts

